



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PAUL VI À LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Lundi 5 mai 1975

C'est une joie pour Nous de recevoir ce matin la Commission chargée, au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, des relations avec les Parlements nationaux et l'opinion publique. Nous tenons d'abord à vous dire notre estime, en pensant à vos responsabilités et à la grande conscience avec laquelle vous les exercez.

Nous sommes aujourd'hui le cinq mai. Il y a vingt-six ans, la Conférence des Dix, réunie à Londres, fondait le Conseil de l'Europe et en approuvait les statuts. Cet heureux anniversaire paraît vraiment digne d'être souligné. Comment ne pas évoquer en effet le chemin parcouru depuis cette date, sous l'impulsion première d'hommes d'Etat particulièrement clairvoyants, tels les regrettés Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer? Il s'agissait, au lendemain du conflit mondial, de construire l'unité européenne, de l'établir sur les bases solides de la fraternité et de la coopération en tous domaines, afin d'assurer les conditions de la paix et du progrès.

D'où l'insistance de l'Organisation dont vous êtes les représentants qualifiés, à promouvoir en priorité la liberté et le respect des droits de la personne humaine. D'où son attention vigilante, manifestée à plusieurs reprises encore tout récemment, pour les problèmes sociaux; car l'harmonisation des législations du travail, rendue indispensable par la circulation des travailleurs d'un pays à l'autre, est incontestablement bénéfique et contribue à une meilleure justice. D'où l'intérêt aussi de votre Organisation pour le monde des jeunes, pour les principes moraux qui doivent présider à l'action en faveur du développement des nations moins favorisées. L'on pourrait continuer l'énumération des nombreux sujets qui nourrissent votre réflexion et vos échanges. Disons seulement qu'ils Nous frappent par leur caractère hautement humanitaire. Oui, vous avez à Strasbourg un magnifique laboratoire d'idées, et Nous sommes heureux que vous vous attachiez à faire passer progressivement celles-ci auprès des instances qui vous ont mandatés.

Il Nous semble qu'il existe une convergence entre tous ces efforts et ce que l'Eglise essaie de faire en conformité avec les lignes directrices de l'Evangile. Ces efforts, en effet, ne peuvent que contribuer à l'union de peuples aussi riches d'idéaux, de traditions et d'énergies que le sont les peuples de l'Europe, même si leurs divergences et leurs divisions ne leur permettent pas, hélas! d'exercer dans le monde le rôle important, la haute responsabilité qui revient à l'Europe en raison justement de ces richesses particulières. Ces mêmes efforts, orientés immédiatement vers la construction d'une Europe unie, contribuent également, d'une manière indirecte mais efficace, à l'avènement de la réconciliation entre tous les hommes et entre tous les peuples, à laquelle l'Eglise, pour sa part, invite spécialement en cette Année Sainte.

Vous Nous permettrez donc d'en éprouver une vive satisfaction, et de vous renouveler les encouragements que Nous avons déjà eu l'occasion d'adresser autrefois à votre Commission. Que le Seigneur éclaire et bénisse votre recherche de l'unité, et qu'il vous assiste dans votre belle tâche!

**Insegnamenti di Paolo VI, vol. XIII, p.392-393.*

L'Osservatore Romano, 5-6.5.1975, p.1;

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.19 p.5

La Documentation catholique, n.1677 p.511